

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4469
24 août 1960
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE SECURITE
A LA 892ème SEANCE LE 24 AOÛT 1960

Le Conseil de sécurité,
Ayant examiné la demande de la République de Chypre,
Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République de Chypre comme
Membre de l'Organisation des Nations Unies.
